

## ANNEXE II : CRITERES DE SELECTION DE L'APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL

Création de 23 places de Lits Halte Soins Santé réparties comme suit :

13 places sur les territoires de proximité regroupés de l'offre médico-sociale de Valenciennes et Cambrai (zone regroupée 1), territoire de démocratie sanitaire du Hainaut ;

10 places sur les territoires de proximité regroupés de l'offre médico-sociale de Boulogne-sur-Mer et Berck (zone regroupée 2), territoire de démocratie sanitaire du Pas-de-Calais.

### grille de cotation des projets

critères		coefficient de pondération	cotation
Capacité à faire du promoteur	expérience de prise en charge ou actions au bénéfice de personnes en situation de précarité	6	4
	expérience dans la gestion d'un établissement social / médico-social	4	4
	connaissance du territoire d'implantation	4	4
	faisabilité du calendrier et délai de mise en œuvre	2	4
Qualité du projet	composition de l'équipe pluridisciplinaire	6	4
	mode d'organisation et de fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire	6	4
	adéquation du projet aux besoins des personnes accueillies	8	4
	formation et soutien aux personnels	4	4
	localisation des lits, conditions d'installation	6	4
	modalités de recueil et de traitement des données d'activité	3	4
Partenariat et ouverture	coordination, coopération et partenariats : modalités opérationnelles des partenariats / capacité à travailler en réseau avec les structures sanitaires, sociales et médico-sociales, en amont, en aval et au cours de la prise en charge, autres partenariats	8	4
	degré de formalisation des différents partenariats	4	4
Cohérence financière du projet	cohérence du budget prévisionnel -fonctionnement et investissement- / respect du coût à la place	4	4
Garantie des droits des usagers	modalités de mise en place des outils de la loi n°2002-2	4	4
	prévention et traitement de la maltraitance / promotion de la bientraitance	4	4
	modalités de pilotage de la démarche d'évaluation	2	4
<b>TOTAL</b>			<b>300</b>